

Cour des comptes



PRONONCÉ D'ARRÊT

Mardi 21 janvier 2020

PREMIÈRE CHAMBRE - PREMIÈRE SECTION

JUGEMENT DES COMPTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DU CANTAL

L'arrêt pourra être obtenu auprès du greffe contentieux
à la date sus-indiquée.